

ABONNEMENT.

Saumur.	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 FÉVRIER

Chronique générale.

Nous sommes entrés à Lang-Son. Nos soldats se sont bravement battus et ont laissé pas mal de leurs dans les fossés de cette bourgade dans laquelle nous pouvions nous installer sans coup férir il y a quinze mois, si M. Ferry n'avait point voulu, outre l'évacuation de Lang-Son proposée, non plus dans un traité baroque, comme celui de Tien-Tsin, mais dans une note officielle et catégorique de la cour de Pékin, obtenir une indemnité de guerre de 250 millions.

On sait comment de 250 millions M. Ferry est descendu à 40 millions, puis à rien.

On a inauguré, il est vrai, la politique des gages, mais nous n'avons pas eu plus de gages que de millions, et Formose est toujours à prendre.

Donc, nous avons perdu beaucoup de temps et beaucoup d'hommes; nous avons dépensé beaucoup d'argent pour nous empêcher d'une petite ville assez insignifiante, qu'on nous offrait et autour de laquelle les Chinois seront reformés dans huit jours, s'ils ne le sont déjà.

Il nous faudra dépenser autant d'argent et autant d'hommes pour prendre Cao-Bang et Lao-Kai, et quand nous aurons pris Cao-Bang et Lao-Kai, il nous faudra encore envoyer des renforts et encore de l'argent pour marcher sur Canton.

Quand nous disions que ce Tonkin était un tonneau des Danaïdes où se versaient à flots — inutilement, non pas peut-être pour la maison Ferry et C^o, mais pour la France — notre sang et notre or.

Applaudissons des deux mains à la veillance de nos soldats, mais n'illuminons pas comme nous le proposent les journaux de Ferry-Pyrros pour la prise de Lang-Son.

Encore dix victoires comme celle-là et nous n'auront plus ni un homme, ni un sou.

Le Journal officiel publie le tableau du mouvement commercial de la France pendant le premier mois de l'année.

Les importations se sont élevées, au cours de ce mois, au chiffre de 307,950,000 francs, et les exportations à la somme de 456,257,000 francs. En d'autres termes, le commerce étranger nous a pris 148,307,000 francs de plus qu'il ne nous a donné. C'est un écart de près de moitié.

Les objets d'alimentation figurent au chapitre des importations pour la somme énorme de 110,273,900 francs, et, au chapitre des exportations, pour 41,078,000 francs seulement.

Enfin le chiffre des importations s'est accru de 33 millions pendant le mois de janvier 1885, comparé à la période correspondante de 1884, tandis que les exportations ont au contraire fléchi de 4 millions.

Ces chiffres sont terriblement significatifs. Ils révèlent avec une éloquence saisissante les souffrances de notre industrie, de notre commerce et de notre agriculture; ils accusent hautement la République qui avait annoncé au pays une ère de prospérité et qui ne lui a donné que la gêne, la misère, la ruine.

MOBILISATION OCCULTE.

Tout le monde connaît le système de la « petite mobilisation » imaginé par M. Lewal pour fournir des hommes à la guerre du Tonkin sans désorganiser l'armée. Il consistait à expédier là-bas les volontaires et à les remplacer au corps par les hommes de la seconde portion et les soutiens de famille, par ceux qu'on désigne sous le nom générique « d'hommes à la disposition. » Ven-t-on savoir comment on applique ce système ?

Le ministre fixe d'abord le nombre d'hommes qui doit être fourni par chaque régiment; puis le colonel fait appel aux volontaires. Mais les volontaires sont rares; et comme il faut absolument remplir le contingent réclamé par le ministre, voici com-

ment on procède. C'est une lettre adressée à son père par un jeune soldat et que publie un de nos confrères du département du Cher, qui nous l'apprend :

« Mon cher père,
Je dois vous dire que le 16 janvier, il est parti un détachement de 450 hommes, pour aller au Tonkin: je vous dirai que la première fois on n'a pris que les volontaires; le 25 janvier, il est parti un autre détachement de 450 hommes, et, comme on n'a trouvé aucun volontaire, on a fait tirer au sort; sur 46 hommes, j'ai porté le n° 44, et ce sont les n° 1 et 2 qui partent. Le lendemain, il a fallu deux autres hommes par compagnie et, sur 44, j'ai porté le n° 6: cela fait que je suis sorti pour cette fois; mais il en faudra encore d'autres bientôt: aussi je m'attends à partir chaque jour, si dans tous les cas j'y tombe; pour demander à partir comme volontaire, je ne demande pas. »

Nous avons, en effet, entendu dire que, depuis quelque temps, un certain nombre d'hommes avaient été détachés, par petits paquets, des régiments de ligne et dirigés vers une destination inconnue. On sait maintenant où ils vont.

UNE MORT GLORIEUSE.

Dimanche soir, une dépêche privée du général Brière de l'Isle, adressée à M. le ministre de la marine, lui a fait connaître qu'un de ses officiers d'ordonnance, M. le sous-lieutenant Bossant, a été tué à ses côtés, au combat du 12 février.

Ce jeune officier était récemment sorti de l'École de Saint-Maixent; aussitôt promu, il demanda à partir pour le Tonkin; il était le fils du général de division Bossant, l'un des officiers généraux les plus distingués de l'infanterie de marine, où il est entouré des plus vives sympathies. La fatale nouvelle lui a été annoncée mardi par M. le ministre de la marine. Nous nous associons du fond du cœur à cette cruelle épreuve.

Le bruit court que le ministre de la guerre s'occupe de créer un vingtième corps d'armée qui serait formé avec le gouvernement de Paris.

LES SOCIALISTES PATRIOTES.

A la suite des incidents provoqués par la manifestation des socialistes allemands aux funérailles de Vallès, les étudiants ont publié une protestation, à l'exclusion d'ailleurs de toute pensée politique, contre une manifestation allemande qui ne pouvait manquer de blesser profondément leur patriotisme.

Voici comment les journaux révolutionnaires décrivent les scènes de cette manifestation antipatriotique :

« Le cortège était à peine arrivé à hauteur de la rue Royer-Collard, qu'un groupe d'étudiants, placés sur le trottoir, clame: A bas les Allemands! A bas l'Allemagne! A ces cris répondent aussitôt ceux de: Vive la Commune! Vive l'Internationale!

La rue Soufflot est dépassée. Les étudiants, au nombre d'une centaine, font une première tentative pour enlever une couronne portée au bout d'un bâton noir, dominant la foule. Dès que les révolutionnaires s'aperçoivent du danger que courent leurs frères allemands, ils se massent autour d'eux et les protègent contre toute agression.

La tentative des étudiants produit une bousculade, mais ils ne peuvent parvenir jusqu'aux socialistes allemands: on les repousse en dehors du cortège.

Deux d'entre eux, trop acharnés, reçoivent une verte correction.

Les étudiants s'excitent: Allons-nous la laisser traverser Paris! La couronne! A bas l'Allemagne!

Le cri de: Vive l'Internationale! couvre tout.

Le long du cortège, un cri retentit: Ser-rons-nous autour de la couronne. Et les révolutionnaires se groupent en rangs serrés, protégeant les socialistes allemands.

— Marchez! dit-on à ceux-ci. Ne vous

73 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE X

LE DERNIER CRIME (suite).

Une demi-heure après, la Milcent rejoignait Rouget à l'extrémité du bourg, le braconnier était à ce moment avec Pouplard et Julien Davy.

— Tiens, s'écria celui-ci en l'apercevant: voilà une femme. Elle va faire quelque scène. Je la croyais à Sablé!

— Méfions-nous, murmura Pouplard à l'oreille de Louis.

— Mais non, reprit celui-ci du ton le plus calme. La femme Davy me rend en ce moment de grands services. Depuis que je suis caché au nord de la forêt de Malpeire et chez Baptiste, le charbonnier, c'est elle qui vend mon gibier.

— Vos vieilles rancunes sont donc oubliées?

— Complètement, dit Rouget. Le malheur nous rapprochés. J'ai été injuste envers elle.

Pendant ce temps, la Milcent approchait. Contre

son habitude, elle ne manifesta aucune aigreur vis-à-vis de son mari, et déclara simplement qu'elle avait voulu, elle aussi, prendre part à la fête.

Puis elle prit Rouget par le bras :
— J'ai ton argent à la maison, dit-elle. Je te le donnerai quand tu voudras.

— Combien as-tu ?

— Cinq francs pour les lapins et cinq francs pour les deux lièvres.

— C'est bien peu.

— On n'a pas voulu me donner davantage, et j'ai préféré accepter.

Rouget pensa que la Milcent avait retenu plus qu'il ne convenait pour elle-même, mais il ne voulut pas lui faire de reproches, et se contenta de lui dire :

— Eh bien, à demain, au bois de Péjas, vers deux heures.

— A demain, répondit la Milcent. Je te quitte, de peur des gendarmes. Viens-tu, Julien ?

— Non ! je reste avec les amis.

— Comme tu voudras. Je vais aux boutiques.

Une heure plus tard, le brigadier Jaberg était nonchalamment appuyé à l'angle des deux routes, regardant de tous côtés et craignant déjà d'être tombé dans quelque nouveau piège.

Tout à coup il se redressa. Une bande de jeunes gens et de fermiers se dirigeait vers lui, et la Milcent

s'approchait, en longeant les boutiques. Elle tenait à la main un ruban rouge.

Les jeunes gens l'interpellèrent en passant auprès d'elle.

— Tiens, la vieille Milcent! La reconnais-tu, Lucas ?

Celui à qui cette question était faite, marchait au milieu du groupe. Baptiste lui donnait le bras. Il s'avança, comme par bravade, à deux pas du brigadier :

— Bonjour, cousine, lui dit-il, en riant.

— Bonjour, cousin, répondit-elle.

Et comme pour jouer, elle lui lança à la tête son ruban rouge.

Le ruban rouge se déroula autour du cou et des épaules du soi-disant Lucas. Sinistre et fatal présage qui ne fut compris que de Jeanne et du brigadier!

Celui-ci fit un mouvement comme pour s'élan- cer: malgré lui, ses yeux flamboyaient. Mais un regard énergique de la Milcent contint sa fureur.

Le père Pouplard, à qui rien n'échappait, saisit cette petite scène, et s'approchant de Rouget :

— Viens donc vite, Lucas, s'écria-t-il. Il est temps de partir.

Une minute après, la bande s'était éloignée vers un autre point du bourg, mais en passant devant Jaberg, la Milcent avait laissé tomber un billet.

Le brigadier attendit encore quelques minutes,

puis il saisit le papier et le mit dans sa poche.

— Ah ! je le connais enfin ! murmura-t-il en serrant les poings. Il ne m'échappera plus.

Vers le soir, deux gendarmes arrivèrent de Durtal. L'un d'eux, que nos lecteurs connaissent de longue date, se dirigea rapidement vers la caserne: c'était le vieux Michel.

Il serra, d'une façon énigmatique, la main de Jaberg :

— Bonjour, mon cher collègue, lui dit-il. Je suis venu vous voir en passant.

— Voulez-vous vous rafraîchir avec moi ? demanda Jaberg.

— Volontiers. Nous avons marché vite.

Quelques minutes après, les deux brigadiers étaient seuls, en face l'un de l'autre.

Il n'était plus question de boire.

Le visage de ces deux hommes indiquait leur résolution.

— Lisez cela, dit brusquement le vieux Michel à Jaberg.

Le brigadier de Précigné lut silencieusement la lettre que son collègue lui présentait.

Elle était ainsi conçue :

« A Monsieur le Procureur de La Flèche. —

» Pour prendre un oiseau, il faut aller à son nid.

» Celui que vous cherchez sera demain à Précigné.

» Rappelez-vous de l'étang d'Indret. »

méléz de rien. Nous, nous veillons sur vous, cela nous regarde.

» Du reste, les socialistes français forment une barrière infranchissable. »

On ne peut nier que pour les socialistes la Prusse soit tout et la France rien.

LES PROCESSIONS LAÏQUES.

Voici à propos des obsèques de Jules Vallès la définition que donne la République française du mot « laïc » appliqué aux processions :

« Paris a l'habitude de ces processions laïques, dont le seul tort est d'encombrer momentanément les rues et les boulevards. »

Les processions des athées, des communards ne sont pas seulement laïques, elles sont aussi obligatoires sous la République.

On interdit les processions « religieuses », les processions des « catholiques », sous le prétexte que les emblèmes chrétiens peuvent provoquer des troubles, par les protestations de ceux dont elles blessent l'incroyance.

La République française nous apprend que les athées, les francs-maçons, les communards ont le droit de promener triomphalement leurs insignes les plus provocants, et que ces processions rentrent dans l'ordre « laïc », et leur garantissent ainsi la liberté absolue de la rue, des boulevards et des cimetières.

Devant les oriflammes de la Commune, la police baisse pavillon.

DE MAUVAISES ÉCONOMIES.

Sous ce titre, on lit dans la France Militaire :

« Les ministres se succèdent, mais bien souvent se ressemblent. Chacun d'eux, aux prises avec les difficultés budgétaires, recherche un moyen de se procurer de l'argent. Bien souvent, alors qu'étaient aux affaires les généraux Billot, Thibaudin, Campenon, nous nous sommes élevés contre cette tendance à renvoyer par anticipation dans leurs foyers des hommes qui sont loin d'avoir terminé leur temps de service. Les corps se vident à la grande désolation des officiers que rebute un métier décourageant. L'Extrême-Orient coûte cher et il est nécessaire de faire des économies pour les jeter dans le gouffre tonkinois.

» Donc le général Lewal, en présence des difficultés auxquelles s'étaient heurtés ses prédécesseurs, n'a pas trouvé, pour y parer, d'autres procédés que ceux qui sont classiques en la matière : toucher aux effectifs actuels et donner la liberté, avant terme, à une portion de la classe qui ne passe dans la réserve que le 4^{er} juillet 1886, c'est-à-dire dans 18 mois.

» Et à quel moment prend-on cette grave détermination ? Alors que les crises agricole et industrielle ont jeté sur le pavé une foule d'ouvriers sans travail. Vous allez augmenter la misère.

— Ce n'est pas signé, observa Jaberg.

— Peu importe, répondit le vieux Michel. M. Benoist m'a envoyé cette lettre, à laquelle il n'attachait pas d'importance ; mais j'ai bien reconnu l'auteur, et je suis sûr, absolument sûr, que l'avis est vrai et que Rouget est ici.

— J'en suis sûr aussi, dit Jaberg en souriant : je l'ai vu.

— Vous l'avez vu ! s'écria le vieux Michel ; et vous ne l'avez pas arrêté ?

— C'était impossible, répondit Jaberg : il était trop entouré et nous eût encore échappé. Mais lisez cela, à votre tour.

Le vieux Michel s'empara avec une sorte de fièvre du billet que lui tendait Jaberg.

Ce billet ne contenait que deux lignes, au crayon :

« A demain, au bois de Péjas. Il y sera avec moi. »

— Qui a écrit cela ? demanda le vieux Michel.

— Comparez les écritures.

— En effet, c'est la même personne. La Milcent ?

— Oui.

— Bravo ! bravo ! cria Michel. Nous le tenons !

— A mon tour de vous dire : Patience, brigadier ! Nous ne le tenons pas encore. Je suis, hélas ! payé pour être prudent.

— C'est vrai, mon pauvre ami. Mais prenons vite nos mesures. Que faire ?

» Ce n'est pas tout.

» Les évènements de l'Extrême-Orient peuvent réclamer des renforts ; vos régiments dégarnis seront insuffisants à vous les fournir. La mesure n'est pas équitable, parce que les hommes qui servent en Afrique et aux colonies en sont exclus. On a parfaitement raison de ne pas les faire bénéficier d'une décision qui priverait de leurs meilleurs éléments des troupes hors de France. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est un procédé détestable, celui qui procure des avantages aux hommes d'une classe, sans en faire jouir ceux de la même classe qui sont aux fatigues et au danger.

» 25,000 hommes vont être renvoyés. Les régiments d'infanterie perdront en moyenne 45 à 50 hommes. Ceux d'artillerie 150. Le train et les sections administratives seront réduits à l'impuissance. Et pendant ce temps-là l'ennemi guette par-dessus les Vosges. »

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

LE COMBAT DE SHEI-POO.

Le gouvernement a reçu hier matin deux dépêches, l'une de M. Patenôtre et l'autre de l'amiral Courbet, visant un télégramme de l'amiral, en date du 15, qui n'est pas parvenu à Paris.

Ce télégramme se rapportait à une opération qui a été dirigée par nos marins contre les croiseurs chinois et qui conformément aux dépêches de Shanghai du 15 au 18 a été couronnée d'un succès complet.

A la réception de ces deux dépêches, le ministre de la marine a télégraphié au commandant en chef de notre escadre dans les mers de la Chine pour le prier de répéter son télégramme du 15 qui contient tous les détails relatifs à ce brillant fait d'armes.

M. Patenôtre confirme qu'il est toujours à Shanghai, mais qu'il a amené son pavillon.

Les intérêts français ont été confiés au représentant de la Russie. Le pavillon russe flotte sur notre concession.

Le ministre des affaires étrangères a laissé à M. Patenôtre le soin d'apprécier s'il devait rester à Shanghai ou s'embarquer sur l'un des bâtiments des puissances neutres qui se trouve dans ce port.

Il paraît que décidément un combat naval a été livré par l'amiral Courbet à une partie de la flotte chinoise, dans les environs de Ning-Po. A ce propos, la France reçoit la dépêche suivante de Shanghai :

« On confirme ici la nouvelle que deux navires chinois ont été coulés par nos torpilleurs et que trois autres, s'étant échappés à la faveur de la brume, se sont réfugiés à Chinhaë. »

Par contre, on lit dans le Voltaire :

« Les rumeurs parvenues par le télégraphe sur le combat naval livré par l'amiral Courbet ne sont pas confirmées.

» On ne croit pas, au ministère de la ma-

— Voici le plan que je vous propose, monsieur Michel. Partez demain, avec tous vos hommes, pour les bois de Saint-Germain...

— Comment ! c'est la direction opposée à celle de Rouget.

— Justement, mon cher collègue. Il ne faut rien changer à nos habitudes, pour ne pas donner encore l'éveil. J'irai seul, avec ma brigade, dans la forêt de Malpeire, comme je le fais tous les jours ; et de midi à deux heures, nous descendrons en deux groupes, mes hommes et moi, sur le Pejas.

— Très-bien, collègue. Votre plan est sage. Je l'approuve entièrement. Rouget croira qu'on le cherche à Saint-Germain : les maudites trompes sonneront au sud, et vous le prendrez au nord.

— C'est cela.

— Vous savez qu'on peut tirer dessus ?

— Oui ; je connais les ordres. Délivrer à tout prix le pays de ce criminel.

— Mort ou vif, vous m'entendez, cher collègue, il nous le faut demain. Je pars à l'instant, pour qu'on ne remarque pas ma présence. Adieu, et bonne chance !

En disant ces mots, le vieux Michel ouvrit la porte, et abaissant son tricorne sur son visage pour ne pas être reconnu, il reprit, avec son compagnon, la direction de Durtal.

A moitié route, Michel antonna à pleine voix une chanson de triomphe qu'il avait apprise en Afrique,

rine, que l'amiral Courbet ait livré un combat contre les corvettes chinoises. Celles-ci ont dû rentrer trop avant dans la rivière pour qu'il soit possible de les atteindre.

» La dernière de l'amiral est d'ailleurs datée du mouillage de Sheipoo, près de Ningpo. Il n'annonçait aucune opération de cette nature. Il faisait au contraire connaître au ministre de la marine qu'il se proposait de retourner à Kelung. »

Une dépêche de l'amiral Courbet annonce qu'il a pu rejoindre la flotte chinoise et engager l'action avec elle ; c'est tout ce qu'on nous communique. M. Ferry, paraît-il, aurait escamoté un télégramme antérieur et plus explicite.

On nous assure que le gouvernement anglais serait déjà intervenu auprès de M. Ferry pour lui donner à comprendre qu'il serait convenable, après la prise de Lang-Son, de recourir à un arbitrage pour terminer le différend de la France avec la Chine sur le pied de *uti possidetis*, c'est-à-dire en reconnaissant notre possession pleine et entière du Tonkin.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Un incident s'est produit à l'une des dernières séances du Parlement allemand.

Le prince de Bismark était à la tribune.

A la fin du discours, quelques murmures partirent des bancs de la gauche. Le chancelier frappa du pied et dit violemment : « Vous pouvez murmurer. Ce que j'ai dit n'en reste pas moins vrai. » Et comme les ricanements continuaient : « Votre désapprobation montre que mes paroles ont frappé juste. Les créatures qui sifflent là-bas (montrant un député de la gauche) n'en auraient pas l'audace si mes paroles n'avaient pas troublé leur esprit. »

ANGLETERRE. — On télégraphie du Caire, 15 février :

« Le général Wolseley télégraphie le compte rendu détaillé d'un témoin oculaire de la chute de Khartoum.

» Les rebelles entrèrent à Khartoum le 26 janvier, au point du jour. Gordon fut tué par la fusillade des rebelles, pendant qu'il se rendait au consulat autrichien. Le consul autrichien fut tué chez lui : le consul grec est prisonnier. »

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 17 février 1885.

Le marché manque d'activité aujourd'hui, car les spéculateurs de premier ordre sont absents, aussi les transactions sont-elles nulles. La nouvelle de la prise de Lang-Son, escomptée depuis quelques jours, n'a produit aucun effet.

Les rentes françaises sont à peu près sans mouvement, elles se traitent : le 3 0/0 à 81.22, l'amortissable à 82.85, le 4 1/2 à 109.62.

La Banque de France reste sans affaires à 5,135.

et sa joyeuse humeur l'empêcha de remarquer un vieillard qui levait sa tête au-dessus de la haie bordant la route et qui murmurait entre ses dents :

— Quand le renard est joyeux, que les poules se tiennent bien !

La journée du lendemain, 26 octobre, fut une de ces belles journées d'automne qui font rêver les poètes. Le soleil étincelait dans un ciel sans nuages, et ses chauds rayons dorèrent les feuilles jaunies des peupliers et des charmes. Partout on entendait chanter joyeusement dans les champs ; les laboureurs conduisaient leurs charrues pour préparer le sol qui devait bientôt recevoir les semences, et les oiseaux lançaient d'arbre en arbre leurs dernières chansons.

Dès le matin, la colonne du brigadier de Durtal avait quitté la caserne et s'était dirigée vers les bois de Saint-Germain et du Gripp. Les trompes avaient aussitôt retenti, et Nathalie, de l'auberge de Villaine, avait sonné pendant plus d'un quart d'heure.

— Sonne ! sonne ! ma vieille, disait le vieux Michel ; cette fois, nous le tenons, ten Rouget.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Le groupe du Crédit Foncier continue à être plus spécialement favorisé par l'épargne.

Les Obligations Foncières de l'émission 1885 ont atteint le cours de 365, soit sur le prix d'émission une hausse de 35 fr. Les obligations à lots des emprunts 1879 se rapprochent de 460 ; ce cours est encore bien bas comparé à celui des obligations à lots de la Ville de Paris. Mais on remarque que la clientèle des valeurs à lots concentre maintenant toutes ses demandes sur les obligations du Crédit Foncier, et l'on peut être assuré qu'elles atteindront bientôt le pair.

La Banque de Paris a un courant d'achats suivis à 780.

Sur les actions de la Banque d'Escompte, les demandes sont beaucoup plus animées, ces titres montent à 563.75.

Le Crédit Mobilier est en reprise à 287.50.

La Société Générale se maintient toujours très-ferme.

Le Rio-Tinto se recherche au cours de 320, qui n'est certainement pas en rapport avec la bonne situation de la Compagnie.

Le Mobilier Espagnol progresse à 162.50.

Tous les chemins étrangers sont en baisse à l'exception des Méridionaux qui se négocient à 670, avec tendances à la hausse.

Le Suez a eu un marché nul à 1,905.

L'Italien ne s'éloigne pas de son prix précédent à 97.35, le vote des conventions amènera la reprise de ce fonds d'Etat, nous en sommes persuadés.

Les chemins français toujours calmes : le Nord à 1,665, l'Orléans à 1,367.50.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

APPEL, EN 1885, DES HOMMES A LA DISPOSITION ET DES HOMMES CLASSÉS DANS LES SERVICES AUXILIAIRES.

Le ministre de la guerre a décidé qu'il serait procédé, en 1885, à une revue d'appel des hommes à la disposition de l'autorité militaire des classes de 1880 et de 1882, et des hommes du service auxiliaire des classes de 1872, de 1876, de 1878, de 1880 et de 1882.

La revue s'effectuera, comme les années précédentes, au chef-lieu de canton, le jour où le conseil de révision se réunira pour procéder à la formation de la classe de 1884, et à l'heure qui sera arrêtée par le général commandant le corps d'armée, de concert avec le préfet du département.

Indépendamment de l'insertion au Bulletin des actes administratifs et de la publication dans les communes de l'ordre fixant le jour et l'heure de l'appel dans chaque canton, cet ordre sera porté à la connaissance des intéressés au moyen d'affiches spéciales qui seront directement adressées par les soins du ministre aux commandants des bureaux de recrutement, chargés de les faire parvenir aux maires, après avoir complété les indications laissées en blanc.

Les hommes soumis à la revue et qui seront présents dans les communes du canton seront tenus de se rendre à l'ordre de convocation, alors même qu'ils appartiendraient à une autre subdivision sans qu'ils puissent jamais être obligés de se rendre dans leur subdivision d'origine.

Les jeunes soldats qui ont obtenu des sursis d'appel et les engagés conditionnels en sursis sont dispensés d'assister à cet appel.

Les généraux commandants les corps d'armée me transmettront, le 15 août au plus tard, avec leurs propres observations, les rapports établis pour les subdivisions de leur région.

La première période d'instruction de l'armée territoriale sera probablement fixée au mardi 7 avril. Il serait indispensable que le ministre de la guerre fit connaître le plus tôt possible la date précise de cette convocation.

La date de la seconde période n'est pas arrêtée. On parle du 6 mai.

L'armée territoriale est composée d'hommes, pour la plupart, sinon tous, dans les affaires et qui ont besoin d'être avisés de jour où commencera la période d'exercices, afin de prendre leurs dispositions en conséquence.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DE LA VIENNE.

Les journaux de la Vienne constatent que l'élection de M. de Beauchamp, conservateur, est un véritable triomphe pour le département.

Avec la loi nouvelle, toute en faveur des villes, les conservateurs comptaient seulement sur 15 voix de majorité ; ils en ont eu près de 40.

Ce succès est attribué aux menaces de la préfecture et des journaux républicains.

Voici ce que raconte le *Journal de la Vienne* :

« Tous les sous-préfets du département, rangés en rang d'oignon, au bas des marches du Palais-de-Justice, attendaient les délégués au passage. On les arrêtait; on les questionnait, on les aurait fouillés si on avait osé; on essayait de les endoctriner, de lire leurs bulletins, de leur en faire accepter bien chapitrés, on les amenait jusqu'à la salle des Pas-Perdus où d'autres fonctionnaires, des instituteurs, un président du tribunal étranger à Poitiers, des employés de la préfecture, leur livraient un nouvel assaut et ne les abandonnaient, abandonnés, qu'à la porte du scrutin.

« A un moment donné, l'attitude des sous-préfets a été si scandaleuse, que des cris sont partis à leur adresse : « Ce sont des commissionnaires à trois francs l'heure ! Qu'ils mettent leur uniforme. »

« M. Hérald était allé à la gare attendre les délégués républicains, avec des voitures. »

De son côté, la *Patrie* reçoit la lettre suivante :

« Monsieur le directeur, Est-il permis à l'administration supérieure de donner aux sous-préfets et au secrétaire général, comme instructions, d'avoir à se présenter dès l'ouverture du scrutin, à huit heures du matin, à la porte de la salle, de ne pas en quitter un seul instant les abords, de prendre un à un, par arrondissement, tous les électeurs, avant leur entrée dans la salle du vote et de les conjurer ouvertement de voter pour le candidat républicain ?

« Nous serions bien aise, monsieur le directeur, d'avoir votre avis sur ce point. »

Au lieu d'intimider les électeurs, cette scandaleuse pression n'a fait que les indigner; ils se sont vengés en donnant une majorité plus forte à M. de Beauchamp.

M. de Beauchamp, élu sénateur dimanche dernier, adresse aux électeurs sénatoriaux de la Vienne la lettre suivante :

« Mes chers concitoyens, Par vos libres suffrages, vous m'avez fait l'honneur de me confier le mandat de représenter au Sénat le département de la Vienne.

« Je vous en remercie. Je vous prouverai ma reconnaissance en continuant à défendre l'union, l'économie, la liberté et la paix; cette politique est la vôtre; seule elle permettra à la France de recouvrer sa grandeur et sa prospérité d'autrefois.

« Croyez, mes chers concitoyens, à tout mon dévouement.

« Robert DE BEAUCHAMP, sénateur. »

Les conservateurs n'ont pas eu, dans le canton de Béchereil (Ille-et-Vilaine), le même succès que dans la Vienne. Dimanche der-

nier, le canton de Béchereil a élu conseiller général M. Pinault, candidat républicain.

Le succès de M. Pinault, dit le *Journal de Rennes*, n'est pas un succès pour la République. Le canton de Béchereil n'est pas plus républicain aujourd'hui qu'il ne l'était en nommant aux dernières élections notre excellent ami M. A. de la Hamelinaye. C'est même sous ce patronage que M. Pinault a voulu placer sa candidature. De quels arguments M. Pinault s'est-il servi pour capter les suffrages de cette population agricole et catholique ? Il a protesté contre la politique du gouvernement. Il a condamné le gaspillage des finances, le libre-échange qui ruine l'agriculture, les expéditions lointaines, la guerre à Dieu que la République chasse de l'école. N'est-ce pas toute la politique républicaine, opportuniste, qui est condamnée dans la profession de foi du conseiller général élu ?

C'est, en effet, tout ce qu'un candidat conservateur eût pu dire aux électeurs.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Pupilles du Bataillon scolaire.

Deuxième séance de Tir du 49 février 1885. 40 et 42 mètres.

Tireurs.....	23
Balles tirées.....	438
Balles mises.....	77
Nombre de points.....	248
Résultat : 55.79 p. 0/0.	

Le Capitaine-Commandant, G. DOUSSAIN.

Les journaux d'Angers annoncent la mort de M. l'abbé Subileau, supérieur du Petit-Séminaire Mongazon. La sépulture aura lieu demain vendredi, 20 février, à neuf heures.

Les amis et les anciens élèves de la Maison sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

Les électeurs de Beaufort-en-Vallée sont convoqués le dimanche 8 mars pour élire un conseiller d'arrondissement.

ELECTION LEGISLATIVE.

Les électeurs de l'arrondissement de La Flèche (Sarthe) sont convoqués pour le dimanche 15 mars prochain, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Galpin, décédé.

LOUDUN.

Le 44 février, une tentative de déraillement a eu lieu sur la ligne de Poitiers à Saumur, près du passage à niveau n° 27 et de la route de Messais à Marnes.

Un malfaiteur avait déposé un bloc de pierre assez volumineux sur les rails au moment où le train de marchandises n° 4445 allait passer.

Fort heureusement, le chasseur-pierre de la

machine a détourné le bloc, et le train a pu continuer sa marche sans accident.

On recherche l'auteur de cet acte coupable. (*Journal de la Vienne.*)

Tours.

Le mardi gras a eu avant-hier une belle journée à Tours.

Les promeneurs étaient nombreux; les travestis plus rares.

Le soir, une bande d'étudiants, au nombre de cent cinquante, a parcouru en monôme renouvelé des polytechniciens les principales rues de la ville, et a traversé, avec un mannequin représentant un Chinois, plusieurs établissements et magasins de la ville.

La police, qui s'est montrée très-amable pour ces jeunes fous, n'est point intervenue.

POITIERS.

Le carnaval a été favorisé par un beau temps exceptionnel.

Dans la journée, une foule compacte a stationné sur la place d'Armes et dans les rues adjacentes pour voir circuler les masques, qui étaient plus nombreux et, en général, plus propres que les années précédentes. On a remarqué plusieurs enfants travestis d'une façon originale. Les deux petits carabiniers, l'incroyable et le Turc étaient charmants sous leurs costumes.

Toute la nuit, malgré la pluie, des bandes de masques se sont promenes en chantant « la Gorette », chanson rustique qui fait en ce moment les délices des Poitevins.

Le bal du théâtre a été très-brillant.

NANTES.

Le carnaval n'a été ni très-brillant, ni très-animé. Les masques étaient peu nombreux; quelques beaux costumes seulement au milieu des pierrots et des clowns accourus de la façon la plus vulgaire.

Au défilé, absence complète d'équipages. Qui voudrait hasarder un attelage au milieu de la bataille à coups d'oranges, dont la place Gracilin et la rue Franklin sont le théâtre ?

Il y a bien encore quelques masques qui vont galamment offrir aux dames des oranges et des fleurs; mais cet usage charmant tend de plus en plus à disparaître pour faire place à une grêle d'oranges qui pourrait avoir les plus terribles conséquences.

On nous annonce la prochaine apparition d'un nouveau journal, *Le Chemin de fer illustré*, qui doit paraître dans les premiers jours du mois prochain. Il comprendra huit pages de texte signés des auteurs en vogue et huit pages d'indicateurs pour chaque ligne de chemins de fer.

Publié sous la direction littéraire de M. Gustave Chadeuil, le journal s'adressera particulièrement aux lettrés qui trouveront à la fois, pour leurs voyages, une lecture toujours attrayante et tous les renseignements dont ils ont besoin.

Bonne chance à notre confrère.

Aperçu de quelques prix vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE : — Sucre, 4^e choix, 50 c. le 1/2 kil.; Bougies extra, 4 fr. 40 le paquet; Chocolat de la Compagnie Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50; Petits Pois et Haricots verts, 95 c. la boîte de 4 litre. — Demander le catalogue général.

Les sommités médicales conseillent à toutes les personnes d'un tempérament faible et délicat les gouttes concentrées de FER BRAVAIS; elles en supporteront l'emploi régulier sans fatigue et de préférence à toutes autres préparations ferrugineuses.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 16 février

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 14 50 à 16 » »	10 50 à 11 » »	
Saumur, 14 » » 15 50 » »	9 » » » »	
Baugé, 14 30 » 15 50 » »	9 » » » »	
Segré, 13 » » » » » »	9 25 » » »	
Beaupreau, 13 » » » » » »	8 » » » »	
Montfaucon, 13 » » » » » »	8 » » » »	
Montrevaux, 14 » » 15 » » » »	8 50 » » »	
Chemillé, 14 50 » 15 » » » »	8 50 » 8 75 » »	
Champloceaux, 13 50 » » » » » »	8 50 » » »	
Vihiers, 14 » » 14 50 » » » »	8 » » 8 50 » »	
Brissac, 15 » » » » » » » »	7 50 » 8 » »	
Chalonnès, 14 50 » 15 » » » »	8 » » 8 50 » »	
Doué, 14 50 » » » » » »	8 50 » » »	

A Nantes, blés américains, de 20 50 à 20 21 les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 15 50 à 16 25 les 80 kilos.

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 19 février.

Les Noces de Jeannette, opéra-comique en 1 acte, musique de Massé.

La DAME BLANCHE, opéra-comique en 3 actes, musique de Boïeldieu.

UN MALADE RECONNAISSANT. — *Armentières, le 31 mars 1884.* — Monsieur, depuis longtemps je souffrais de l'estomac, j'avais des douleurs de ventre qui ne me laissaient aucun repos et des maux de tête insupportables. Il en résultait une faiblesse générale; je ne pouvais plus manger, la vue seule des aliments me répugnait. Ayant lu la brochure explicative de la Tisane Américaine des Shakers, j'essayai de ce remède. Je suis heureuse de vous annoncer qu'un seul flacon a suffi pour me guérir. Je vous remercie du grand service que vous m'avez rendu et je ne manquerai pas de recommander votre excellente Tisane. Agréez, etc. Louise Messchant, marchande de légumes, rue de Roubaix, 100, à Armentières. (Prix 4 fr. 50 la bouteille). Lisez la brochure explicative qui est distribuée gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

11 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ONCLE HÉGÉSIPPE

Nous nous traînâmes péniblement jusqu'à l'extrémité du ravin; mon pauvre camarade se trouva dans l'impossibilité d'aller plus loin. Un coup de couteau avait pénétré profondément dans la poitrine; il reconnut bientôt qu'il n'y avait plus d'espoir et expira dans mes bras; je l'enterrai à l'ombre d'un mélèze, sur la lisière de la forêt.

J'eus alors un moment de prostration, je souffrais horriblement, mon chien ne se soutenait qu'à grand-peine. Il semblait hors de toute probabilité que je pusse atteindre mon but si je ne me débarrassais de tout ce qui gênait ma marche; mais abandonner l'ami qui m'avait si souvent témoigné son dévouement, me séparer du butin qui devait assurer le bonheur de Victoire, je n'en eus pas un instant la tentation, j'aurais mieux aimé succomber à la tâche.

Tom, dont la blessure n'avait cessé de saigner, était à bout de ses forces, je le pris dans mes bras; j'ai peine à comprendre aujourd'hui que mon énergie m'ait soutenu dans ces efforts surhumains, je sentais la poitrine haletante de la pauvre bête battre sur mes bras; je n'osais regarder ses yeux ternes et mourants qui se fixaient sur moi. Ceux qui

se sont vus à la veille de perdre le seul être dont l'affection n'eût jamais eu de défaillance comprendraient ma douleur. Parfois je prenais courage pour le ranimer et je lui parlais d'une personne qui le dédommagerait par ses caresses.

Enfin mes jambes se refusèrent à une plus longue marche et je tombai accablé au bord d'une fontaine. Je crus que tout était fini et que là allait se terminer mon pèlerinage; heureusement un paysan vint à passer; je fis appel à son humanité, je fus entendu, et quelques soins nous sauvèrent; quand je vis que mon chien me serait conservé, j'éprouvai une des plus grandes joies de ma vie.

Tous ces retards irritaient mon impatience; dès que la chose fut possible, nous nous remîmes en route. Nous ressemblions, Tom et moi, à deux survivants déchirés de la campagne de Russie; j'étais d'une maigreur cadavéreuse; mon sang était brûlé par la fièvre, ma blessure mal fermée me faisait un mal affreux; c'est merveille que nous ayons pu terminer cette odyssee douloureuse.

Arrivé à la frontière française, je pus enfin voyager plus commodément en voiture, et j'atteignis ma ville natale. L'heure était trop avancée pour une visite chez Victoire, je la remis au lendemain.

Il s'était écoulé peu de temps depuis que je ne l'avais quittée, et cependant je fus péniblement frappé du changement que je remarquai en elle. Il

n'y avait rien de spontané dans sa physionomie. Elle présentait une expression glaciale et compassée; sa bouche ne savait plus sourire; aux angles, un pli disgracieux trahissait l'habitude du dédain et de l'acrimonie, l'œil avait un regard dur et perçant, ses mouvements étaient roides, presque guindés. Qu'était devenue la riante image de ma fiancée d'autrefois? A l'aspect du voyageur pâle, maigre, sur lequel flottaient les plis d'un habit usé, en lambeaux, elle trahit ses réflexions intérieures par un jeu de physionomie que je n'oublierai jamais.

« Eh bien! Hégésippe, je vois que cette fois encore tu n'as pas été plus heureux que d'habitude.

— Au contraire, je reviens riche, très-riche.

— Vraiment! Je ne m'en serais pas douté. »

Et son regard disait assez qu'elle ne me croyait pas. En ce moment, elle aperçut mon chien qui, tremblant comme s'il avait pressenti une ennemie, s'était tapi entre mes jambes.

« Dieu! dit-elle, quelle est cette affreuse bête ?

— C'est un ami que tu aimeras sans doute, car je lui ai dû plusieurs fois la vie.

— Quelle plaisanterie! J'espère bien que tu ne garderas pas cette horreur.

— M'en séparer! Tu n'y penses pas, tu ne voudrais pas être complice d'une pareille ingratitude. »

Ses sourcils se fronçaient, ma résistance l'étonnait et la courrouçait !

« Si la fantaisie d'aimer les bêtes t'a pris, dit-elle, tu remplaceras celle-ci par un beau lévrier.

— Un lévrier ne me tiendrait pas place d'un vieil ami.

— Ainsi tu mets un chien en balance avec moi ?

— Non, mais je ne veux pas le sacrifier à un caprice.

— Un caprice! C'est donc pour m'injurier que tu es revenu ici ? »

Sa voix s'était élevée au diapason de la colère. Je ne crus pas devoir poursuivre l'entretien, et je rentrai chez moi en proie à toutes les horreurs de la déception. Je me jetai sur une chaise et me mis à pleurer. Je fus arraché à mon accablement par mon chien qui poussait des gémissements plaintifs et posait la patte sur mes genoux; il semblait me dire :

« Pourquoi donc, quand tu souffres, oublies-tu que je suis là, et que peines et plaisirs, tout est commun entre nous !

— Non, lui dis-je, non, je ne me séparerai pas de toi, mon vieil ami; tu ne mêles à ton dévouement ni un calcul d'égoïsme ni un sentiment de vanité et d'intérêt. Tu ne me demandes qu'un peu d'affection, et même, si je cessais de t'aimer, tu m'aimerais encore. »

(A suivre.)

L. COLLAS.

Séparation de Biens.

EXTRAIT

Article 866 et s. C. p. c.

Par exploit du ministère de VINCENT, huissier à Saumur, en date du 17 février 1885, enregistré.

La dame Marie-Louise Morisseau, épouse de M. Louis-Victor Serisier, négociant en mercerie, demeurant avec son mari rue Beaurepaire, à Saumur.

A formé contre ledit sieur Serisier sa demande en séparation de biens;

Et M. Louis Bonneau, ancien greffier, demeurant à Saumur, rue d'Alsace, en sa qualité de syndic de la faillite dudit sieur Serisier;

Et M. BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12, a été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation.

Pour extrait certifié conforme par moi avoué soussigné.

A Saumur, le 17 février 1885.
BEAUREPAIRE.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES

Pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le jeudi 12 mars 1885, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1885 :

- 4° GROUPE. — Tissus.
- 6° GROUPE. — Cuir divers.
- 7° GROUPE. — Accessoires de sellerie.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire, THIBAUDIER. (161)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Place du Roi-René.

MAISON, JARDINS ET VASTES MAGASINS

Présentement occupés par M. Rattier. S'adresser à M. LAIR, à Blou.

Etude de M^e AUGÉ, notaire à Cholet.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

A Cholet, en l'étude de M^e AUGÉ, notaire, le samedi 7 mars 1885, à une heure,

LES MÉTAIRIES

DE LA

LOUISIÈRE & DE BOUTILLY

Se joignant.

Situées communes de Beaulieu et Chambroutet, près la ville de Bressuire.

1^{er} Lot.

Métairie de la Louisière, avec maison de maître et dépendances, contenant 24 hectares 20 ares; Sur la mise à prix de. 45.000 fr.

2^e Lot.

Une portion divise de la métairie de Boutilly, exploitée par le sieur Devaud, contenant 27 hectares 45 ares 38 centiares environ; Sur la mise à prix de. 35.000 »

3^e Lot.

Une autre portion divise de la métairie de Boutilly, exploitée par le sieur Berthelot, contenant 31 hectares 77 ares 78 centiares environ; Sur la mise à prix de. 35.000 »

Total des mises à prix. 115.000 fr.

Voir, pour plus amples renseignements, les placards affichés.

S'adresser, pour visiter les biens, aux fermiers qui les exploitent, et, pour tous renseignements, à M^e AUGÉ, notaire, dépositaire des plans et des titres de propriété. (162)

A VENDRE

UNE CHEVRE

Agée de 4 ans.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un beau CHEVAL de selle, pur sang, 11 ans, robe bai brun, très-doux.

S'adresser à M. Léon TOURET, successeur de M. Prieur, 3, rue d'Orléans.

A VENDRE

BOUTEILLES CHAMPENOISES

Double renforcées, 80 centilitres

S'adresser à M. Charles JADEAU, chef de caves, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (126)

A LOUER Petit Château

MEUBLÉ OU NON.

S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

A VENDRE

VIN ROUGE récolte 1884, 110 francs les 220 litres.

S'adresser à M^e CHICOTREAU, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

A VENDRE machine Howe, n° 3.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à acheter de suite UN CHIEN

Terrier et Rattier, ou autre race, bon de garde. S'adresser au bureau du journal.

Magasins de la Glaneuse

MAISON E. SABATIER

51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53 SAUMUR

On demande deux apprenties et une apprentie pour les MODES. Conditions avantageuses.

ON DEMANDE, pour le 1^{er} mars, un bon JARDINIER pouvant s'occuper de fleurs et légumes.

S'adresser à M. ACKERMAN, à Saumur, 2, rue Nationale. (153)

EUGÈNE PONTNEUF, âgé de 21 ans, demande une place comme nourricier.

S'adresser à Panvigne, commune de Villeberrier. (79)

Pêche de l'Étang de Marson

Vente de POISSON sur l'Étang et près du Château, le mardi 10 février et jours suivants, jusqu'à la fin de la pêche. (119)

LA Régisse Sanguinède GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac et facilite la Digestion. 0⁷⁵ dans toutes Pharmacies.

PLUS D'ARDOISES ENLEVÉES PAR LE VENT

Avec les AGRAFES à pression et à crampon, système breveté s. g. d. g. Cette Agrafe, par sa solidité et sa facilité de pose, lui a valu à l'exposition de Nantes 1882 le PRIX UNIQUE sur quatre systèmes exposés. NIORT 1882, Médaille d'Argent. — CAEN 1883, Médaille d'Argent. ROCHEFORT-SUR-MER 1883, Médaille de Vermeil. PREMIER PRIX, etc.

MENIER - GUÉRET, seul fabricant A SAUMUR (Maine-et-Loire).

Vente de FIL FER GALVANISÉ, très-bonne qualité, de tous numéros, en grandes longueurs, pouvant servir pour les vignes, etc. PRIX TRÈS-REDUITS.

Crédit à tout le Monde

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement ADMINISTRATION ET MAGASINS 3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif, ANGERS SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS SAUMUR

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition; Prix: 4 fr. 50 Par MM. GIRAudeau, LELIEVRE et DOUVÉE, Suivie de LA LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES **BANDAGES HERNIAIRES** à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS. SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON Seul dépôt à Saumur chez M^{rs} V. Lardeux, coutelier et bandagiste.

ON NE TOUSSE PLUS si on succède Bonbons Gramont au Goudron, agréables à la bouche, aspire porte aussitôt sur les poumons les vapeurs bienfaisantes du goudron qui arrêtent immédiatement la toux. Les premiers présentés sous forme de Bonbons, ils sont 20 fois plus actifs que les compositions gommeuses et dures que l'on a fait pour les imiter, telles que : Pastilles, Capsules, Perles, Régisses, Pin et Codéine, etc. — Les Bonbons de Gramont sont les seuls conseillés par les médecins. PRIX: la Boîte 1^{fr} 75. — 2^e Boîte 1^{fr} 50. — SE MÉFIER des nombreuses imitations. Exiger la signature de D^r GRAMONT. A Saumur, pharm^{ie} GABLIN, rue d'Orléans, 27, et principales pharm^{ies}.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 FÉVRIER 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 27	81 45	Est	791 25	792	Obligations.			Gaz parisien	520	521
3 % amortissable	92 95	93 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1265	1266 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	520	Est	382	383
3 % (nouveau)			Midi	1170	1175	— 1865, 4 %	520	520	Midi	380	380
4 1/2 %	107 25	107 25	Nord	1665	1670	— 1869, 3 %	405	405	Nord	387	387 20
4 1/2 % (nouveau)	109 65	109 70	Orléans	1363 50	1366 25	— 1871, 3 %	398	397 50	Orléans	382 50	382 75
Obligations du Trésor	510	510	Ouest	865	865	— 1875, 4 %	518 50	519 50	Ouest	379	379 50
Banque de France	5150	5148 75	Compagnie parisienne du Gaz	1395	1402 50	— 1876, 4 %	519 50	519 50	Paris-Lyon-Méditerranée	381	380
Société Générale	480	480	Canal de Suez	1940	1940	Bons de liquid. Ville de Paris	530	530	Paris-Bourbonnais	380	381 50
Comptoir d'escompte	985	987 50	C. gén. Transatlantique	493	496 25	Obligations communales 1879	488	484	Canal de Suez	574	577
Crédit Lyonnais	557 50	557 50				Obligat. foncières 1879 3 %	456	457			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1340	1336 25				Obligat. foncières 1883 3 %	365	364 75			
Crédit mobilier	282 50	282 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR										
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Direct.	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct.					
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.			Saumur	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30				
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)			Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 40	8 48				
9	13	matin	omnibus-mixte.			Montreuil-Bellay	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06				
1	25	soir																				
3	32	express.																				
7	15	omnibus.																				
10	36	(s'arrête à Angers).																				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR										
3 heures	36 minutes	du matin	direct-mixte.			Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	
8	31	omnibus.				Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55	
9	27	express.				Lernay	7 02	8 11	2 11	4 41	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 37	8	Arçay	8 34	3 4	10 11	
12	48	soir	omnibus-mixte.			Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 2	
4	44					Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Mirebeau	9 57	4 24	11 27	
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)																	Neuville	10 32	4 56	12 1
10	24	express-poste.																	Loudun	10 32	4 56	12 1